

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :	Annonces :
Dr ROTSCHY,	L. GAPANY, J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD.	
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens,	Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 12

DÉCEMBRE 1933

SOMMAIRE : Avis administratifs. — Conseils aux débutants pour décembre, par *Schumacher*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — 1933, par *M. G.* — Fécondation et grossissement des fruits de nos arbres fruitiers (suite), par *M. le Dr F. Kobel*. — Travaux ultérieurs sur l'analyse du pollen du miel (suite), par la *Doctoresse Anna Maurizio*. — Comptoir suisse de 1933, par *A. G.* — Esparcette et apiculture, par *A. Chaponnier*, ing.-agr. — Le rucher de Candide (suite). — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite et fin). — Fédération neuchâteloise d'apiculture. — Nouvelles des sections. — Agenda apicole romand 1934. — Bibliographie. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS ADMINISTRATIFS

L'administrââtion est un mal... nécessaire. Prière de lire ce qui suit avec l'illusion que ce sont, non des mots pour rire, mais d'agréables nouvelles...

Les *abonnés isolés* (ne faisant partie d'aucune section de la Romande) sont priés de verser fr. 6.— à notre compte de chèques II. 1480, Lausanne, *en décembre*, pour éviter une interruption dans leur abonnement. Nous devons leur rappeler que leur qualité de simples abonnés ne donne pas droit aux assurances, bibliothèques et autres avantages réservés aux seuls membres de nos sections.

MM. les *abonnés étrangers* voudront bien nous faire parvenir fr. 6.50 de la façon qui leur conviendra le mieux, leurs paiements étant d'office transmis à notre compte de chèques. Ce règlement doit se faire *en décembre aussi*.

Nous rappelons, à l'usage de tous nos sociétaires, mais plus spécialement à l'adresse de nos caissiers et secrétaires de sections, l'article 4 des statuts: « Les sections envoient *en décembre* de chaque année au caissier un état nominatif de leurs membres, ainsi que *le montant des cotisations*. »

Tout ceci est à prendre du bon côté et ne vise qu'à faciliter chacun et à éviter une correspondance coûteuse et inutile.

L'administrateur.

Prière encore de prendre note de notre changement de domicile, chaque jour nous apportant un volumineux courrier adressé à Daillens. L'adresse actuelle est : *ST-SULPICE* (Vaud).

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR DÉCEMBRE

Les conseils de ce mois peuvent se réduire à fort peu de chose : Tout est calme au rucher. Le temps a été très favorable jusqu'ici, pas de grands froids, ni de sautes brusques de température, pas de ces grands coups de vent qui peuvent mettre un rucher sens dessus dessous. Nos butineuses ont rapporté du pollen très tard encore, les retardataires ont pu donner les nécessaires compléments de provisions : Tout doit être en ordre pour un bon hivernage. Il n'y a donc plus que le coup d'œil indispensable à donner chaque semaine aux trous de vol, aux toitures et soubassements.

Nous répétons ce que nous disions le mois dernier au sujet du travail à l'intérieur, soit par les livres, soit par les outils du menuisier. Pour les demandes à la bibliothèque, veuillez faire une liste surcomplète (comme dans les élections, c'est nécessaire), car vous devez comprendre que vous n'êtes pas les seuls à demander tel ouvrage très couru. Ce service des livres est dans ces mois d'hiver utilisé chaque jour par plus d'une dizaine de lecteurs qui ont tous le droit de garder les volumes prêtés pendant un mois et, avec un peu de réflexion, vous saisirez facilement que malgré toute la bonne volonté qu'il y met, le bibliothécaire ne peut contenter tous ceux qui désirent ce volume et pas d'autres. S'il y a du retard dans l'expédition, dites-vous bien que ce n'est pas par négligence, mais parce que les volumes demandés n'étaient pas disponibles en ce moment.

Permettez aussi au rédacteur d'utiliser la causerie de ce mois pour se plaindre auprès de nombre de ceux qui pourraient rendre le *Bulletin* plus intéressant. Il remercie le plus cordialement possible les fidèles qui pensent qu'un journal ne se fait pas tout seul, qui ont le sentiment de l'embarras dans lequel doit parfois se trouver le responsable du *Bulletin* quand il n'a rien ou presque rien à mettre sous les yeux de ses abonnés. Nous n'avons pas la ressource des quotidiens qui peuvent puiser partout, et sur n'importe quel sujet, le caractère de notre journal s'oppose à cette façon de le remplir. Or ce qui manque le plus, ce sont les expériences de nos apiculteurs, praticiens. Qu'on ne se retranche pas derrière une fausse modestie ; à ce taux-là, il y a longtemps que le rédacteur aurait dû lâcher la partie, malgré les aimables sollicitations qu'on lui adresse.

Non, chacun peut, en quelques mots, dire ce qu'il a vu, ce qu'il a essayé, ce qu'il a réussi, ce qu'il a raté, ce qu'il aimerait voir essayer ou traiter.

Vous êtes très aimables, chers lecteurs, mais décidément trop passifs ou réceptifs, et je persiste à penser qu'il y aurait d'incomparables avantages à voir notre *Bulletin* devenir davantage l'affaire de tous les membres de la Romande. Que ceux qui ne se sentent pas le goût d'écrire un « article » ou qui craignent de ne pas savoir s'exprimer, ne se laissent pas arrêter par ce scrupule ; la fonction du rédacteur est précisément de mettre au net ces essais de collaboration, très précieux. Je l'ai dit une fois : nos machines modernes d'imprimerie sont tellement perfectionnées, celles du *Bulletin* spécialement, qu'elles ne laissent pas passer les fautes d'orthographe... sauf rares exceptions. Courage donc, vous tous et

vous spécialement, mes chers débutants qui avez l'imagination fraîche, l'enthousiasme plein d'élan, les projets les plus audacieux, écrivez au *Bulletin*, chacun vous en sera reconnaissant et notre Société romande s'en trouvera plus vivante, plus active et plus utile.

C'est dans cet espoir que le rédacteur vous envoie ses meilleurs vœux de bonne fin d'année.

St-Sulpice (Vaud), 23 novembre 1933.

Schumacher.

ECHOS DE PARTOUT

Fondants ou miel ?

Voici venir la fin de l'année et la multitude des cadeaux offerts ou reçus. Il serait intéressant de connaître la quantité de sucreries, fondants, pralines et autres chocolats distribués à l'occasion de Noël ou du Nouvel an. N'y aurait-il pas là une indication pour les apiculteurs ? Les qualités du miel en font un cadeau acceptable par chacun et à portée de toutes les bourses, comme on dit, puisque la quantité peut être proportionnée à la capacité de chacun. Un apiculteur qui trouverait un joli emballage de Noël ferait certainement d'excellentes affaires.

Fraudeurs punis.

Le tribunal de Bischofszell a récemment infligé une amende de fr. 150.— à un négociant ayant mis du miel dans le commerce avec une fausse déclaration. Le bonhomme ayant recouru, le tribunal de deuxième instance n'entretint pas seulement la fausse déclaration, mais encore une infraction à la loi sur les denrées alimentaires. L'amende fut portée à fr. 300.—, à quoi s'ajoutent les frais, soit fr. 200.— environ. Un deuxième marchand fut condamné à fr. 50.—, plus fr. 26.— de frais d'expertise. Enfin, un troisième s'en est tiré avec une amende de fr. 20.— ; ce dernier ne put être condamné à payer les frais d'expertise, parce qu'il avait écoulé entièrement sa drogue lorsque l'inspecteur des denrées alimentaires voulut en prendre un échantillon. Les félicitations des apiculteurs au tribunal thurgovien !

Vieux remède contre la calvitie.

Un almanach de 1782, donné récemment au musée de Wakefield, lieu de naissance de Washington, donne la curieuse recette suivante :

« Prenez vos têtes, hommes chauves, et frottez matin et soir avec un oignon la place où il devrait y avoir des cheveux jusqu'à ce qu'elle soit rouge ; enduisez-la ensuite de miel. » Cela ne coûte rien d'essayer, mais nous ne promettons pas à ceux dont les soucis ont dénudé le crâne qu'ils redeviendront des Absalons ou des Samsons. Nous espérons aussi n'être pas poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

Rentabilité de l'apiculture.

Le *Tagesanzeiger* de Zurich ayant demandé à ses lecteurs : L'apiculture est-elle rentable ? » ne reçut qu'une réponse ; en voici la traduction un peu libre :

Celui qui craint de voir son argent s'empiler
Achète des abeilles et le voit s'envoler.

Six mille kilomètres pour chercher des abeilles.

Un apiculteur du Manitoba (Canada), dont les abeilles avaient récolté du miellat, les étouffa pour éviter qu'elles ne meurent de dysenterie pendant l'hiver. Afin de repeupler son rucher sans trop de frais, il prit des commandes chez ses voisins et s'en fut, avec une camionnette, chercher dans l'Etat du Mississipi des nuclei de deux livres comme en fournissent les éleveurs du sud. Le compteur de la machine indiquait à l'arrivée 1785 milles, soit environ 2900 kilomètres. Le voyage à l'aller dura 5 jours, le retour 4 jours. Malgré quelques erreurs dues au manque d'expérience, les 440 nuclei achetés arrivèrent en bon état ; une vingtaine de reines seulement étaient mortes, mais l'apiculteur prévoyant en avait acquis un certain nombre comme réserve.

Il compte récidiver. Et nous, nous nous trouvons intéressants quand nous conduisons nos ruches à la montagne, à 20 ou 30 km.

J. Magnenat.

1 9 3 3

La période du 21 au 24 octobre nous a permis de vérifier une dernière fois l'état de nos colonies. Une fiévreuse activité s'était manifestée chez nos bestioles pendant ces quatre journées et les apports de pollen si nombreux nous reportaient presque à une journée de dents-de-lion, toutes si bien manquées cette année. C'est que ces bonnes fleurs avaient vraiment réapparu en quelques coins abrités.

Ce joli rêve fut bien vite anéanti par l'arrivée du mauvais temps, et depuis plus de sorties, et tout ce que nous croyons savoir de nos peuplades, c'est qu'elles sont bien tranquilles, groupées en dessous et

en avant de leurs copieuses provisions de miel et de sirop, et c'est bien là le délice de l'apiculteur de sentir son petit monde à l'aise, et cela lui compense certainement la défense que lui impose la nature, de toucher à ses ruches.

Revivons un peu maintenant, à « extracteur reposé », cette exceptionnelle période d'été 1933. L'hivernage s'était bien passé ; un peu de noséma, lequel se montrait déjà en automne, eut raison de quelques ruches ci et là et nous en escomptons la preuve que les apiculteurs font maintenant contrôler l'état de santé de leurs mouches en envoyant quelques échantillons au Liebfeld aux fins d'analyse, ce qui est et reste très recommandable.

Le printemps nous vint, bien prometteur et en avance de quinze jours au moins sur l'ordinaire. Tout était bien, mais quand nous arriva la fin de mai, le froid et la pluie nous avaient bel et bien « loupé » la récolte des pissenlits. Il y avait encore l'esparcette pour juin ; mais point de répit à cet affreux temps, si bien que juin solda par une misérable avance de 5 kg. à la ruche sur bascule.

C'était déjà le désespoir et maints découragés offraient déjà leur rucher en vente. Mais une miellée s'était montrée lors des quelques beaux jours de juin (3 au 8) ; et il ne fallait que du beau temps pour la raviver et faire des heureux. Voici donc le 1^{er} juillet et, pendant que les apiculteurs romands escaladaient le Grand-St-Bernard, la Providence décrétait le beau et bon temps pour deux longs mois. Il est un peu oiseux de décrire le reste. Enfin, ce n'était plus que kilos et hausses sur hausses dans les ruchers situés à proximité des forêts de sapins blancs et c'était à qui commanderait le plus de ferblanterie pour loger toute cette récolte. Vint alors le commencement de la débâcle dans les transactions et l'on avait beau dire que la récolte n'était que régionale, on se pressait pour liquider, comme si le miel se gardait moins encore que les pommes. Enfin, c'est la répétition de 1928 et pour peu que le printemps prochain emplisse les hausses, le miel se vendra 2 fr. le kg.

M. G.

FÉCONDATION ET GROSSISSEMENT DES FRUITS DE NOS ARBRES FRUITIERS

Rapports résultant de la visite des fleurs par les abeilles.

Conférence de M. le Dr F. KOBEL, Waedenswil, faite à Glaris le 27 juillet 1929, lors de l'assemblée générale de la Société des Amis des Abeilles.

(Suite.)

A quelle distance les arbres sont-ils encore visités suffisamment par les abeilles. Vous savez que par beau temps et miellée convenable les abeilles volent à des kilomètres de distance. Mais l'arboriculture ne peut tabler sur de telles circonstances, elle doit beaucoup

plus compter sur une floraison par temps défavorable, car ce sont justement les années où la floraison s'est faite par temps maussade qui sont les plus fructueuses. Par temps frais, les abeilles volent beaucoup plus loin. Cependant, les arbres ne doivent pas être placés à une distance supérieure à 5 à 800 mètres. Cette distance est même trop grande suivant le cas, ainsi qu'il ressort de nos observations à Egg près de Frenkendorf, le printemps dernier.

Pour faciliter nos essais, nous avons supprimé plus des trois quarts des fleurs à des rameaux de cerisiers de plusieurs sortes et laissé seulement les fleurs susceptibles d'être fécondées en un moment déterminé et nous les avons enveloppées. Malgré cette suppression d'un grand nombre de fleurs, les rameaux fécondés par nous donnèrent notamment plus de fruits que ceux laissés libres de se féconder, ce qui prouve de toute évidence que cette récolte médiocre était attribuable à une pollinisation insuffisante.

Le rucher le plus proche se trouve dans les environs de la station de Niederschönthal à une distance d'environ 800 mètres et compte à peu près 30 colonies. Mais pendant presque toute la floraison il souffla d'Egg, dans la direction du rucher, un vent du nord-est assez violent qui empêcha le vol des abeilles, aussi eûmes-nous très peu d'abeilles sur les arbres. Seules les variétés précoces, soit la bâloise printanière et la grenzacher printanière dont la floraison tomba en partie au moins dans une bonne période, donnèrent une récolte satisfaisante, mais dans les environs immédiats de Niederschönthal on pouvait voir des arbres chargés de fruits parce qu'ils recevaient, malgré le temps maussade, l'importante visite des abeilles.

De semblables observations seraient rendues possible ici et là sur d'autres espèces fruitières simplement par un examen attentif et nous devons nous poser la question, savoir si notre mode de loger les abeilles en pavillons convient à l'arboriculture. Nous sommes, en ce qui nous concerne, arrivés à conclure par la négative. Il se présente sans doute des cas nombreux, et cela particulièrement dans les années à floraison défectueuse où il serait opportun de placer une ruche double ou quelques ruches Dadant dans les plantations un peu éloignées d'un rucher. Je conviens que c'est en premier lieu l'affaire de l'horticulteur, mais nous avons le devoir, comme apiculteurs, de renseigner les ignorants sur ce fait, et cela bien que, et c'est compréhensible, nous préférions laisser les abeilles travailler dans un beau pavillon fermé en plein air.

(A suivre.)

TRAVAUX ULTÉRIEURS SUR L'ANALYSE DU POLLEN DU MIEL

*Compte rendu général par la Doctoresse Anna Maurizio
Institut du Liebfeld. Directeur Prof. Dr Burri.
(Suite.)*

Zander place la limite entre miel pressé et centrifugé à 10 millimètres cubes pour 10 grammes de miel ; un sédiment plus abondant provient, dans la règle, de la compression de rayons entiers. Parfois le miel centrifugé et fermenté accuse une haute sédimentation qui n'est pas formée par le pollen mais est due à la présence de cellules de levure facilement reconnaissables au microscope.

C'est ainsi que comme complément de l'analyse microscopique l'analyse quantitative du pollen constitue un progrès de plus dans le contrôle scientifique du miel en indiquant le procédé d'extraction et la minutie de l'apiculteur.

Nous avons déjà dit que ces derniers temps on cherchait à caractériser les miels des différentes régions du pays au moyen de l'analyse du pollen et Evenius⁵ communique ses analyses de 300 échantillons de miel de Poméranie et du Mecklembourg en tenant compte, à part le contenu en eau et en diastase, surtout des conditions de la miellée telles que l'analyse du pollen permet de les reconnaître.

Employant la méthode de Zander, Evenius trouva pour les miels de Poméranie et du Mecklembourg une sédimentation régulièrement plus petite que Zander. Dans une communication écrite, Evenius accuse une moyenne de 1,4 millimètre cube et la trouve caractéristique pour ces miels (moyenne de Zander 2,05).

Pour déterminer les plantes mellifères de ces deux contrées, Evenius utilise l'analyse microscopique du pollen et les groupe d'après la fréquence de leurs grains de pollen propre. Il a trouvé le plus fréquemment du pollen de divers trèfles, de bluets et de plantain. Puis il a comparé ses tableaux avec les données des apiculteurs et si pour certaines plantes telles que le trèfle blanc, le bluet et le plantain il y avait concordance, pour d'autres il y avait une forte surestimation. C'est ainsi que le tilleul, d'après l'estimation des apiculteurs, vient en seconde ligne mais l'analyse du pollen n'a démontré sa présence que dans 35 % des échantillons analysés et

⁵ Evenius J. : *Pommerscher Ratgeber für Bienenzüchter*, 1932, pages 241-246 et 268-274, et *Uns Immen*, 1932, pages 262-270.

ne lui attribue que le 8^{me} rang. Evenius ajoute que par expérience on ne retrouve que peu de pollen du tilleul dans les miels de tilleul de l'Allemagne du Nord, observation également faite par *Fehlmann* pour les miels provenant de tilleuls suisses.

Par contre, d'autres plantes mellifères ont été fortement sous-estimées, par exemple l'oseille, le trèfle rouge, certaines obellifères. Rarement ou même pas du tout notées par les apiculteurs on put, au moyen de l'analyse du pollen, déceler leur présence dans nombre des échantillons de miels analysés. Il est intéressant de voir la place occupée par les arbres fruitiers et les buissons souvent cités comme mellifères par les apiculteurs poméraniens et mecklembourgeois. Evenius ne les trouve représentés que par 2,7 % dans les échantillons. Evenius explique ce fait en disant que si leurs fleurs sont fortement butinées, le nectar est par contre très rapidement utilisé par la colonie au printemps et n'est pas mis en réserve dans les hausses.

(A suivre.)

COMPTOIR SUISSE DE 1933

Poursuivant l'œuvre de vulgarisation de la marque des miels romands contrôlés, la Société romande d'apiculture a organisé cette année un stand au XIV^{me} Comptoir suisse. Placé entre les productions maraîchères et fruitières, dans la halle VI, il attirait le regard par de grandes lettres S. A. R., dessinées au moyen de bocaux à miel. Sur fond tabac clair, ces lettres, les pyramides de bocaux, à gauche et à droite, les deux grandes abeilles qui les flanquaient, au centre, la ruche, formaient un ensemble bien équilibré, tranquille et de bonne tenue.

Mais une déconvenue nous a surpris. La place de notre stand avait été marquée sur plan dans un passage, qui, après des modifications d'installation nécessitées par le développement du XIV^{me} Comptoir, ne pouvait plus être utilisé pour notre exposition. Nous avons dû, au dernier moment, accepter une place moins heureuse. Les mesures sont déjà prises pour que l'an prochain, si notre effort doit être continué, une installation meilleure nous soit réservée dans la même halle.

Nous avons l'autorisation de vendre aux visiteurs des échantillons en petits flacons d'environ 60 grammes. Nous avons, faute de mieux choisi pour cela les flacons échantillons de prélèvement pour

le contrôle, vendus, verre compris à 50 centimes. Malheureusement un malentendu nous a privés de cette possibilité pendant les 7 premiers jours. Cependant, il a été vendu 552 échantillons. Cette vente eût certainement atteint le millier si nous avions dès le début disposé d'une provision suffisante. Il n'a pas été fait de vente directe de miels au Comptoir, les conditions de location du stand s'y opposant. Notre but n'est pas un marché qui ferait concurrence aux négociants que nous recherchons comme clientèle fort importante pour le placement de nos miels. Les demandes qui nous sont parvenues ont été transmises à l'Office des miels, c'est-à-dire à M. Thiébaud, à Corcelles (Neuchâtel), appelé ainsi au rôle de courtier.

La diffusion de petits échantillons, qui ne peuvent être considérés comme une vente concurrentielle, paraît bien être la forme la meilleure de réclame. Il serait à désirer que ces petits flacons puissent être revêtus d'une bande de contrôle pareille à celle des verres de plus grande dimension, afin de faire entrer dans les yeux du public la marque adoptée par la Romande.

De plus, il a été distribué plusieurs milliers d'exemplaires de la petite plaquette de vulgarisation « Le Miel » et quelques centaines de listes des apiculteurs qui ont fait contrôler leur miel. Ces listes ont été distribuées à des négociants et à des apiculteurs qui en ont fait la demande.

Tout ce service de vente, de distribution et de renseignements a été assuré, avec le plus grand dévouement, une activité remarquable et un tact parfait par Madame Jaquier, qui se dépense sans mesurer sa peine au service de notre œuvre. Madame Jaquier a droit aux plus vifs éloges et à la reconnaissance des producteurs de miel.

Le comité de la Romande, in corpore, a pu examiner le 14 septembre, les installations. Il a bien voulu exprimer sa satisfaction aux organisateurs.

Une chose regrettable et fort déplaisante a été la critique faite par certains apiculteurs des prix établis par la Romande. Cette critique erronée sans mesure, à très haute voix, attirait chaque fois l'attention d'un trop nombreux public. Nous n'entendons pas limiter le droit de chacun, mais nous condamnons l'expression maladroite ou malveillante des observations que nous avons entendues. Le Comité de la Romande est mieux fait à recevoir ces critiques que le public et l'assemblée des délégués est là également pour les entendre. On peut évidemment discuter de l'opportunité d'imprimer un prix sur les bandes de contrôle, et pour notre part, nous avons déjà exprimé l'idée que cette indication n'était pas heureuse ; elle

ne l'est surtout pas cette année où l'avilissement des prix est une entrave à un marché sain. Il ne faut pas oublier que le miel n'est pas un produit industriel comparable aux chocolats ou au tabac et à tant d'autres marchandises dont les prix de vente peuvent être imposés par des fabriques, qui peuvent régler la production sur la demande et qui ne dépendent pas de circonstances atmosphériques impossibles à prévoir ou à mesurer. Il y a d'autres moyens de lutter contre l'offre trop basse de nos miels et l'un d'eux ne serait-il pas le refus du contrôle à tout apiculteur convaincu de vendre à tous prix sans se soucier du tort fait à ses collègues ? Peu à peu, notre marque s'introduit et si nous persévérons dans nos efforts, d'ici peu d'années elle aura conquis sa place. Elle sera une garantie, non seulement de la bonne qualité des miels offerts au consommateur, mais pour le producteur la certitude de vendre à un prix raisonnable. Cette possibilité ne doit pas être détruite par quelques inconscients, non plus que par l'exagération des prix.

Un des gros obstacles à la propagation de notre marque, c'est le prix trop élevé des formalités, bandes et étiquettes de contrôle. Il y a là un désavantage certain auquel il importe d'apporter remède.

Les miels exposés au Comptoir ont été fournis avec une grande obligeance par la section de Cossonay, que nous remercions pour l'exactitude de sa fourniture et pour la beauté des produits envoyés. Son geste est d'autant plus méritoire qu'elle n'avait pas à espérer une vente fructueuse, ni un bénéfice quelconque de l'aide qu'elle nous a apportée.

Malgré cette fourniture gracieuse, nos dépenses se chiffrent par une somme assez élevée : location de la place, frais de décoration, honoraires de surveillance et frais divers. La somme serait plus élevée encore, si nous ne pouvions compter sur des collaborations bénévoles importantes. Toutefois, cette dépense est certainement utile et profitable à l'apiculture et c'est le résultat cherché par le comité de la Romande et par tous ceux qui l'aident dans cette partie de sa tâche.

Il y aurait peut-être un moyen de couvrir cette dépense ; mais ça, c'est une autre histoire. A. G.



La publicité dans le

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

ESPARCETTE ET APICULTURE

A l'assemblée de l'hiver dernier de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, M. Grandjean développa la motion suivante :

« La Société romande d'apiculture demande à la Fédération des sociétés romandes d'agriculture s'il serait possible de remédier à la disparition de l'esparcette de nos prairies et quels moyens pourraient être employés pour en encourager la culture. »

A cette demande, voici les réponses que le secrétariat de la Fédération a reçues :

a) L'esparcette n'est pas un fourrage de grand rapport ; elle est avantageuse seulement dans les terrains qui lui conviennent parfaitement bien. On sait qu'en général, dans notre pays, les mélanges fourragers à base de trèfles sont d'un rendement beaucoup plus fort.

b) L'esparcette ne supporte pas les fumures intensives telles qu'on les pratique aujourd'hui et disparaît rapidement de tous les terrains qui ne lui sont pas très favorables.

Autrefois, il y a environ trente ans, l'esparcette était répandue dans tout le Val-de-Ruz. Aujourd'hui, on ne la trouve plus que dans quelques villages et seulement dans quelques parties du territoire.

c) Les méthodes de production intensives ont fait disparaître l'esparcette du pays. L'esparcette étrangère lui est bien inférieure, surtout dans les terrains qui conviennent peu à cette plante.

d) La nécessité pour l'agriculture de produire aujourd'hui de la façon la plus économique rend fort aléatoire le succès d'un programme en faveur de l'extension de la culture de l'esparcette. Nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu de favoriser la culture des trèfles dont la fleur est accessible aux abeilles. D'autre part, les apiculteurs ne pourraient-ils pas, par la sélection, obtenir une variété d'insectes mieux outillée pour exploiter les richesses de nos champs de trèfles améliorés ?

Cernier, février 1933.

Le directeur : TAILLEFERT.

Le fourrage à base d'esparcette, surtout le regain, est d'une valeur alimentaire supérieure. Malgré cette importante qualité, on constate que la culture de cette plante va en diminuant.

Il faut tout d'abord rappeler que l'esparcette est la légumineuse par excellence des pentes calcaires, sèches et peu fertiles.

Elle demande un sol calcaire avec sous-sol perméable ; elle disparaît en sol humide, froid et acide.

Les *causes de la rétrogradation* de la culture de l'esparcette sont les suivantes :

a) La *fumure moderne* favorise les autres plantes plus que l'esparcette.

b) L'esparcette *fatigue* le sol ; en bon terrain elle est étouffée par les graminées.

c) Le semis *coûte trop cher* à celui qui ne produit pas la graine.

d) L'esparcette est *moins productive* qu'une autre culture fourragère (prairies artificielles).

Fumure :

L'esparcette est plutôt rustique et peu exigeante. Elle utilise bien les éléments nutritifs du sol. La fumure aux engrais chimiques profite plus aux autres légumineuses, plus voraces, qu'à l'esparcette. Son développement est lent ; la première année, le rapport est médiocre, bon la deuxième année ; il atteint son maximum seulement la troisième. Pendant son jeune âge, la concurrence lui est nuisible.

Fatigue du sol :

L'esparcette ne dure que 4 à 6 ans ; elle fatigue peu à peu le sol. Sa culture ne doit revenir qu'à intervalles très éloignés. Dans un bon terrain elle est peu à peu étouffée par les graminées.

Quoique le prix de l'esparcette soit très bas pour la saison 1933, le semis d'un hectare coûte de 110 à 130 fr., tandis qu'un bon mélange fourrager revient actuellement de 70 à 90 francs.

Rendement en fourrage :

La culture intensive actuelle exige une rotation des cultures. L'agriculteur concentre son attention sur ses meilleures terres qu'il sème en blé, puis en un mélange fourrager de courte durée (3 ans), pour les rouvrir dès que possible. Cette pratique est incompatible avec la culture de l'esparcette. L'intérêt apicole des mélanges fourragers est nul, car la récolte se fait au début de la floraison.

Remèdes :

A notre avis, il n'y a aucun remède possible étant données les conditions de culture actuelles. On peut évidemment recommander aux apiculteurs propriétaires de fonds de consacrer une parcelle à la culture de l'esparcette, ou bien leur conseiller de semer l'apitrèfle (sélection No 944) comme trèfle rouge dans leurs mélanges fourragers. Les mélanges fourragers seront récoltés avant que les

abeilles aient pu en tirer profit et les champs d'esparcette seront peu nombreux malgré les bons conseils donnés.

La culture de l'esparcette peut-elle être remplacée par des parterres de plantes mellifères réservés aux abeilles ? A première vue, la rentabilité de ces réserves pour abeilles semble douteuse.

Marcelin, le 25 janvier 1933.

(Tiré de *Almanach agricole 1934.*) A. Chaponnier, ing.-agr.

LE RUCHER DE CANDIDE

(*Suite.*)

CHAPITRE III

*Suite du voyage de Candide à Istamboul
et de la rencontre qu'il y fit.*

Quand nos trois visiteurs furent un peu à l'écart : Par saint Jacques de Compostelle, dit Cacambo, voici un marchand qui nous prend pour des milords..., et si nous l'avions écouté, le fonds et le tréfonds de notre escarcelle n'aurait pas suffi à acheter tout ce que contient son magasin.

A quoi frère Giroflée, qui était d'esprit simple, ajouta : Je ne m'étonne plus que la couleur du miel soit d'un si bel or, s'il en faut tant dépenser pour le produire.

Théatin¹, mon ami, dit Candide, il n'est pas question pour le moment de la couleur du miel. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs, ou pour mieux dire, le miel avant les ruches. Mais continuons notre visite.

Ils poursuivirent donc leur chemin et de marchand en marchand, d'étalage en étalage firent le tour de la foire. Ils virent ainsi une grande quantité de ruches de modèles variés, qui malgré tout ne différaient guère les unes des autres que par le plus ou moins de complication que chaque constructeur avait cru devoir y ajouter. Chacune, prise en particulier, n'était somme toute qu'une boîte garnie de cadres, dont la forme seule variait, ici carrée, là arrondie, celle-ci pyramidale, celle-là munie sur ses parois de vitres pour laisser pénétrer la lumière, tandis que telle autre avait ses côtés rembourrés de matière isolante. Toutes ces particularités, cependant, donnaient, au dire de chaque marchand, une valeur exceptionnelle à leur ruche et chacune prise séparément était la seule qui pût

¹ Ordre religieux fondé au XVI^{me} siècle en Italie — frère Giroflée était théatin. Voir : Voltaire, *Candide*. Ch. XXIV.

assurer une importante récolte de miel. Cette récolte d'ailleurs nécessitait une quantité d'ustensiles plus coûteux les uns que les autres. Un modèle pourtant, invention toute récente, réduisait à néant ce dernier travail. L'extraction s'y pratiquait à l'intérieur même de la ruche, sans l'ouvrir et sans déranger les abeilles dans leur travail.

Voilà qui est admirable ! dit Cacambo, et je m'étonne qu'après une semblable invention les autres marchands s'obstinent encore à vouloir vendre leurs couteaux, chevalets, bassines, extracteurs, cuves et *tutti quanti*. Ne vient-on pas de nous dire qu'une fois les abeilles installées dans cette ruche, il n'y a plus à s'en occuper et que tout le travail consiste, le jour de la récolte, à faire jouer un déclic, puis à tourner un robinet pour que le miel coule dans les récipients placés au-dessous. Qui serait maintenant assez fou pour s'embarrasser de tant d'appareils devenus superflus ?

Ma foi, dit Candide, vous m'en demandez trop. Tant de merveilles et de choses nouvelles m'ont quelque peu donné le mal de tête ; quoique ce ne soit pas la vue qui m'ait tant fatigué que les boniments des vendeurs.

C'est à ce moment qu'ils remarquèrent un personnage qui, arrêté non loin d'eux, semblait écouter leur conversation.

Non pas que ce Turc — son habit témoignait de sa qualité — eût mauvaise allure ; tout au contraire, le soin avec lequel il était vêtu, sa bonne mine et une barbe élégante laissaient prévoir un homme de qualité.

(A suivre.)

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932 RAPPORT DU JURY

(Suite et fin)

Rucher de M. LONG Théophile, à Bex.

Ce rucher, composé de 6 ruches DB, est très bien situé sur une pente dominant les jardins s'étendant derrière la localité. La place dont on dispose derrière les ruches pourrait être moins exigüe et un coup de faux aux herbes qui croissent devant les planchettes de vol faciliterait l'entrée des butineuses. M. Long s'installera mieux et complétera son matériel d'exploitation qui lui fait défaut sitôt qu'il sera installé définitivement chez lui. Reine magnifique avec ponte

dans ruche qui a essaimé. Le couvain pourrait être plus compact et les populations sont réduites par l'essaimage. Belles cellules royales dont l'apiculteur se promet de profiter, bien qu'il n'ait pas de matériel d'élevage proprement dit. L'espace séparant le corps de ruche des cadres de la hausse est trop grand et permet l'édification de constructions qui devraient être enlevées plus régulièrement. Annotations très bonnes, peu étendues, mais claires et comptabilité tout à fait personnelle.

M. Long possède en son collègue M. Péclard un aide aimable toujours disposé à rendre service par ses judicieux conseils et par le prêt de matériel.

Points : 5, 4, 4, 8, 5, 7, 8, 4, 8, 3, 5, 6, 6, 3. Total : 76 points.

Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze et fr. 10.—.

Rucher de M. VIOGET Edouard, à Roche.

Ce rucher est composé de 8 ruches Dadant dans un pavillon, le tout construit par l'apiculteur lui-même avec des matériaux d'occasion, d'où mesures qui laissent parfois un peu à désirer. Malade depuis 2-3 ans, cet apiculteur qui a débuté en 1925 n'a pu donner à ses abeilles tous les soins qu'il aurait désirés, ni s'occuper d'élevage et ni tenir la comptabilité de son exploitation. Nous le félicitons d'avoir eu le courage de se présenter pour le concours. Populations et pontes sont bonnes. Les bâtisses, l'état de propreté et les annotations se ressentent, cela va sans dire, de l'état de santé de M. Vioget qui l'a tenu longtemps loin de son domicile. Il ne manque à M. Vioget que la guérison pour devenir un excellent et habile praticien.

Le Jury forme les meilleurs vœux pour un prompt rétablissement et lui décerne les points suivants : 5, 5, 4, 9, 4, 8, 9, 4, 8, 4, 3, 0, 8, 0. Total : 71 points.

Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille de bronze et fr. 10.—.

FÉDÉRATION NEUCHATELOISE D'APICULTURE

Caisse d'entr'aide du noséma.

Les membres désirant faire partie de la caisse pour 1933-1934 sont invités à acquitter la cotisation de 20 ct. par ruche chez les correspondants de leur village ou par compte de chèque postal IV.55 à la caisse de la Fédération cantonale à La Chaux-de-Fonds, et cela jusqu'au 31 janvier, dernier délai.

Pour 1932-1933 la caisse a donné un subside de fr. 400.— pour ruches perdues par suite du noséma, soit fr. 10.— par ruche.

Apiculteurs neuchâtelois, faites acte de solidarité, si vous-mêmes ne craignez pas la maladie.

Le Comité.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section du Val-de-Travers.

Visite de ruchers par la section d'apiculture du Val-de-Travers.

(Retardé.) Le dimanche 6 août, par une belle journée, se réunissaient à Fleurier les apiculteurs du Val-de-Travers. A cette intention, des convocations avaient été lancées, ce qui eut pour effet de réunir sur la place devant le Cercle démocratique une cinquantaine d'apiculteurs dames et messieurs, tous gens bien décidés, mines épanouies, à la perspective d'une belle randonnée dans le canton de Vaud... si beau.

L'organisation générale était assurée par notre nouveau secrétaire, M. Indermuhle, auquel nous profitons d'adresser nos sincères félicitations et nos remerciements pour tout son dévouement. Bientôt arrivèrent deux autocars de la Côte-aux-Fées ; on s'empresse d'y prendre place et départ direction Buttes. Pour ceux qui n'ont pas encore fait connaissance, c'est l'affaire de quelques minutes, et chacun se connaît, l'humeur générale est très bonne et fait augurer d'une journée pleine d'entrain.

Pendant que les cars grimpent la côte de Noirvaux, quelques vieilles barbes se confient les secrets de leur récolte : J'en ai eu 100 kg., et moi 200 ; moi, 300 ! réplique un autre, et moi 500, ajoute un quatrième qui ne tenait pas à rester en état d'infériorité, et il est tout vendu ! On dit cela d'un air convaincu et satisfait ; dame, c'est que ça vous procure toujours un certain plaisir lorsqu'on réussit à étonner son monde — mais dans le cas particulier ça devient difficile, car chacun a fait une bonne récolte, et si l'on tient vraiment à attirer l'attention de ceux qui vous écoutent, il faut monter directement de plusieurs centaines de kilos d'un seul coup, sans cela il n'y a rien à faire ! Un autre enfin raconte que voilà trois semaines qu'il mange des opercules soir et matin avec toute sa famille ; aussi on le voit sur lui, il a vraiment l'air costaud.

Pendant que les uns admirent les sites pittoresques que nous traversons, la jeunesse fait entendre ses chants ; c'est ainsi que sans voir le temps filer nous arrivons à Ste-Croix, mais halte-là ! doucement, ici nous ne sommes plus seuls, le pays est occupé par nos soldats, et quantité de parents, amis et connaissances ont tenu à rendre visite à nos miliciens par ce beau dimanche, et participer au culte militaire ; force nous est faite de ralentir docilement et de suivre à la file indienne l'interminable cortège d'autos de toute espèce ; nous voyons peu de choses de nos miliciens, si ce n'est deux compagnies qui rentrent.

Bientôt nous pouvons reprendre notre allure en descendant la magnifique route aux nombreux contours bien parés qui conduit à Vuiteboeuf ; nos regards sont attirés par le splendide panorama que nous avons devant nous, les champs dorés jettent une beauté étincelante dans toute cette nature qui, sous les chauds rayons d'un soleil d'août, donne l'impression bien nette d'une richesse agricole ; les dernières pentes bien exposées sont recouvertes de vignes, puis en descendant ce sont les vieilles fermes cossues aux toits bruns sur lesquels les arbres fruitiers reposent leurs branches chargées de beaux fruits. Nos montagnards écarquillent les yeux, car ici ce ne sont plus des pives, il y a mieux.

Il est un peu plus de 11 heures lorsque nous arrivons à notre première station, Onnens-Bonvillars ; les cars stoppent devant l'hôtel qui doit nous recueillir, oui, recueillir ! parce qu'enfin par ces temps

de crise, bon nombre ont pris leurs «rucksacs», de façon à ne pas dépasser leurs budgets respectifs. L'hôtelier, en bon Vaudois, comprend de suite la situation, malgré que ça ne lui donnera pas 50 couverts à servir ; il est jovial et très hospitalier ; par groupes nous prenons possession des tables ombragées au verger, et c'est avec beaucoup d'entrain que les menus les plus variés sont savourés de part et d'autre ; on procède à des échanges, de sorte que pour finir ce n'est plus un modeste pique-nique, mais bien un banquet de grande envergure à faire envie aux membres de la Société des nations. L'hôtelier met à notre disposition un cerisier, ce qui fait la joie des dames et des enfants.

Ce copieux repas terminé, nous nous acheminons chez M. Lassueur visiter son rucher et son élevage de reines ; il nous reçoit avec beaucoup d'amabilité et avec lui nous passons en revue son magnifique rucher entouré d'arbres fruitiers. M. Lassueur est un apiculteur consommé, il n'est pas emprunté pour répondre aux nombreuses questions qui lui sont posées par ses visiteurs, et il le fait de bonne grâce, nous sentons que nous avons devant nous un homme d'une longue expérience ; les démonstrations de ses ruchettes d'élevage nous captivent. M. Lassueur travaille avec l'expérience que lui ont dicté les années d'une longue pratique, il construit une bonne partie de ses ruches lui-même, à son idée, suivant les expériences qu'il désire faire ; il a le sens de l'observation, de la mémoire, et travaille méthodiquement, ce qui lui vaut la réussite.

Pendant que nous sommes absorbés à enregistrer les précieux enseignements de ce maître apiculteur, un incident plutôt comique survint : un quidam, ingénieur russe fixé à Paris, qui faisant un tour de Suisse en auto, s'était arrêté dans le même hôtel, fut intrigué par notre société, dont il voulut savoir le but ; après lui avoir expliqué de quoi il s'agissait, il nous demanda la permission de nous accompagner, et c'est lui qui, les manches de chemise retroussées, coiffé d'un petit béret, brusquement attira notre attention, dans un état d'énervement ; il se débattait en boxeur contre une légion de volatiles, qui probablement le reconnurent comme ne faisant pas partie de la société du Val-de-Travers et qui lui intimèrent immédiatement de rompre au plus vite. Quelques amis dévoués le tirèrent de sa fâcheuse position en l'emmenant à distance derrière la maison d'habitation, pour lui faire les extractions d'aiguillons que nécessitait son état. Après avoir serré la main à M. Lassueur, en le remerciant chaleureusement de l'intéressante séance pratique qu'il avait bien voulu nous donner, je demandai à notre ingénieur s'il venait avec nous à Frésens voir un nouveau rucher ; il me répondit : « Merci ! c'est assez pour aujourd'hui, il faut que je me rende à Thoune ce soir et j'ai peur de ne plus voir clair » Il est vrai que notre bonhomme avait pris des couleurs et les aspérités commençaient à se dessiner sérieusement.

En me serrant la main, il me dit encore : « Ce n'est pas trop cher le miel à 4 fr. 50 le kg., parce que c'est un métier dangereux. » En moi-même je me faisais la réflexion : si seulement nous arrivions à convaincre toute notre clientèle par ce procédé !

Bientôt les cars s'ébranlent, nous ne nous apercevons pas du temps qui passe rapidement, car nous arrivons à Frésens, lieu de notre deuxième visite. Nous sommes accueillis à bras ouverts par l'aimable famille Porret ; tout le monde est sur le pont pour recevoir les hôtes de marque du Val-de-Travers.

Le rucher de M. Porret est dans un jardin ; aux quatre côtés se trouvent des maisons, c'est nouveau pour plusieurs d'entre nous, qui ont leurs ruches assez éloignées des habitations et qui cependant arri-

vent quelquefois à avoir des histoires avec des voisins grincheux. Il est probable qu'à Fresens on se supporte mieux les uns les autres, en tout cas il y a là une preuve. C'est M. Porret fils, jeune homme de 21 ans, à l'esprit vif et ouvert, qui nous fait visiter le rucher. Malgré son jeune âge, M. Porret a déjà un bagage de connaissances apicoles que beaucoup d'entre nous, plus âgés, envions; nous sommes étonnés de ses explications et de son savoir-faire; il nous conduit ensuite à quelque 15 minutes de chez lui, au bord d'une forêt sur une pente, où se trouvent les ruchettes d'élevage, sises comme de minuscules chalets dans un alpage, le tout est arrangé avec goût et la situation paraît des meilleures; après la visite de quelques ruchettes — ce qui intéresse chacun — nous revenons au logis, où pendant notre absence la famille Porret eut l'amabilité de dresser des tables et des sièges devant la maison; un bon vin blanc de Neuchâtel et de la limonade nous désaltèrent, sans compter les desserts, probablement fabrication de la maison; personne ne se fait tirer l'oreille, car il fait chaud, chacun fait honneur à cette collation inattendue; les dames, qui jusqu'alors avaient observé une certaine réserve de circonstance, brisent le silence en entonnant nos plus beaux chants romands; elles sont accompagnées par les messieurs, dont la plupart pourtant n'ont pas l'air d'être des virtuoses en matière de chant; enfin c'est gai quand même, et ici il n'y a pas de jury, ce n'est d'ailleurs pas la technique qui nous occupe en ce moment.

M. Georges Matthey-Chaudet, enchanté de tout ce qu'il vient de voir dans la conduite de ces ruchers, nous fait une petite historique de l'apiculture d'autrefois et celle de nos jours; il nous invite à profiter des enseignements qui nous sont offerts, en travaillant toujours davantage à la sélection, seul moyen d'une forte production; il constate les progrès réalisés depuis quelques années déjà dans ce domaine et il nous engage à poursuivre notre tâche avec tout l'intérêt et la persévérance que l'apiculture réclame de nous.

M. William Gindrat, professeur, partage les vues du préopinant, en constatant que nous ne sommes encore que des apprentis dans l'apiculture; il fait l'éloge de la famille Porret qui, de père en fils, vont de l'avant en améliorant les conditions de leur rucher et de leur élevage de reines; il espère qu'aujourd'hui chacun aura fait une ample moisson de tous les bons conseils qui ont été à notre portée et termine en remerciant chaleureusement, au nom de la Société d'apiculture du Val-de-Travers, la famille Porret pour son accueil si bienveillant.

Encore un chant, puis les autocars reprennent leur marche direction Auvernier, comme le prévoyait le programme, mais Colombier arrive et nous stoppons, car il se fait déjà tard et les dames désirent rentrer, mais les messieurs, eux, ne sont pas si pressés, car il s'agit de disséquer tranquillement tout ce que nous avons vu et entendu.

Enfin le signal du départ est donné; cette fois c'est la rentrée directe; à Fleurier un arrêt pour laisser le temps aux amis du bas-vallon de descendre, après de cordiales poignées de mains échangées de part et d'autre, tout en formant les vœux de se retrouver l'année prochaine en de pareilles circonstances. Les cars s'empressent d'aller rapatrier ceux de Buttes, de la Côte-aux-Fées et des Bayards, tous heureux et contents de cette belle journée, toute empreinte d'un esprit de bonne camaraderie et d'amitié.

Les Bayards, le 14 novembre 1933.

Hermann Wyss.

Montagnes neuchâteloises.

L'assemblée générale statutaire et obligatoire d'automne met le point final aux manifestations apicoles de l'année.

Le dimanche 12 novembre était réservé à cet effet et à 14 h. 15 le président ouvre la séance devant une salle comble.

Venus de tous les vallonnets de la contrée, 46 collègues sont présents au Crêt-du-Loche.

Après lecture et adoption du verbal, c'est avec une attention bien soutenue que l'assemblée écoute le rapport de gestion.

Notre reine, malgré son âge très respectable de 6 ans et son attachement tout spécial à sa ruche, ne peut avant de la quitter, lui cacher son désappointement. « Ruche indisciplinée, tu refroidis mon zèle ! Tu fais fi des trésors qu'une année exceptionnelle t'a généreusement offerts en n'utilisant pas ou en te servant mal, malgré toutes mes recommandations, des moyens mis à ta disposition pour conserver à notre miel sa valeur. »

Très juste tout cela ; notre président avec d'autres collègues neuchâtelois furent les promoteurs de la marque S.A.R. et l'on comprend que l'expérience faite cette année, grâce à certains gâcheurs de prix, n'ait rien de réjouissant. A part cette corde grinçante de l'indiscipline dans cette question de vente du miel à laquelle il est fait très justement allusion, le rapport signale qu'une parfaite harmonie et un excellent esprit n'ont cessé d'animer nos séances. Des remerciements aux collègues du comité et des vœux au nouveau président terminent ce rapport.

La situation financière de la société est exposée par notre caissier, M. Vuille. Nous relevons que la vente des bocaux est déficitaire, tandis que celle du sirop Hostettler est avantageuse pour la société. Une augmentation de fortune de fr. 70.— sur l'exercice précédent est enregistrée avec plaisir par l'assemblée qui se félicite d'avoir un si bon trésorier. Le rapport écrit des vérificateurs de comptes est ensuite adopté, de même que celui de caisse et de gestion, avec remerciements à leurs auteurs.

L'état de santé de nos ruchers nous est fourni par M. Huguenin, inspecteur cantonal. Toujours très dévoué à sa tâche, notre médecin suit de près ses malades et ne perd pas de vue ses convalescents. Un foyer d'acariose découvert à Montézillon doit avoir étendu ses ramifications jusqu'à Bâle où, cet automne, 11 ruches atteintes furent découvertes. Le noséma existe un peu partout, mais il n'y a pas eu au printemps de grands ravages. M. Huguenin insiste tout spécialement sur le respect des mesures prises par les organes compétents en vue d'éviter la propagation de la maladie. Il est exprimé le vœu que la Romande publie en temps opportun, dans le *Bulletin*, le nom des régions contaminées et mises à ban pour le commerce des abeilles, les feuilles officielles des cantons n'atteignant que peu d'apiculteurs. Détail navrant pour tout mouchier sérieux : au printemps dernier M. Huguenin a estimé qu'environ 60 à 70 colonies sont mortes de faim dans le canton. De vifs remerciements s'en vont à l'auteur de ce rapport.

Actuellement notre société compte 143 membres ; des départs, des démissions et un décès, celui de M. L. Grobéty aux Planchettes, notre vénéré membre d'honneur, ont réduit de six unités notre effectif comparé à celui de l'année précédente. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ce cher collègue qui, malgré la fatigue des ans, resta jusqu'au bout profondément attaché à sa section dont il était l'un des fondateurs. Le moment est venu pour l'essaim de choisir sa nou-

velle reine puisque, malgré beaucoup d'insistance, elle demande néanmoins sa mise en liberté. Pour son beau et fécond travail accompli six ans durant, notre président reçoit des remerciements bien mérités et les suffrages unanimes de l'assemblée s'en vont à notre dévoué caissier, M. A. Vuille, qui, par acclamation, est désigné pour le remplacer. Notre ami Frédy Jaquet, vice-secrétaire, a quitté la région et son remplacement au sein du comité s'impose, de même que celui de votre serviteur bientôt mûr pour un musée ! C'est M. Jacot, du Locle, qui est désigné pour remplacer M. Jaquet et malgré la ferme intention de votre secrétaire de se « barrer en douce », vous le retrouverez encore au comité avec notre ancien président, puisque le concours de tous les deux est, paraît-il, encore désiré.

Dans les divers, la section se prononce en faveur d'une augmentation de la cotisation à la Cantonale, cotisation qui serait portée de 30 ct. à 50 ct. par membre. La caisse de la Cantonale se trouverait ainsi à même d'indemniser complètement ses délégués. Les statuts révisés de la Romande sont revus dans leurs grandes lignes ; certaines questions, celle du nombre des délégués entre autres, donnent naissance à une discussion assez longue ; le comité verra la chose et fera au mieux. Tous les apiculteurs doivent-ils avoir une balance étalonnée ? C'est ce que l'on se demande en lisant une lettre du vérificateur des poids et mesures du Locle. L'article dont il est fait mention nous est-il vraiment applicable ? De plus amples renseignements seront donnés ultérieurement quand nous aurons obtenu des précisions à ce sujet.

Toujours à la brèche et se réservant beaucoup de pain sur la planche, le comité mettra aussi au point, au cours de l'hiver, un extrait du règlement pour le contrôle du miel qui a donné lieu cette année à plusieurs réclamations. Puis le débat s'éternise sur cette fameuse question des prix du miel, débat que l'invite d'une salle qui s'assombrit et semble dire : « c'est assez... » n'interrompt pas. Prise dans l'ornière, la discussion devait aller jusqu'au bout en conviant chacun à dire ce qui lui tenait à cœur. On parla de centrales du miel, de sanctions immédiates, d'avertissements, d'exclusions, de nouveaux statuts, si bien qu'il faudrait des pages et encore des pages pour faire un résumé complet. Notons seulement que la question sera examinée et que certains articles visant les indisciplinés, modifiés en tenant compte des vœux émis, seront portés à l'ordre du jour de l'assemblée de 1934.

Levée à 18 heures, notre assemblée a très probablement battu tous les records de durée ; qu'importe, on y fit malgré tout du bon travail.

G. M.

Section d'apiculture de Nyon.

Echos tardifs

Notre deuxième assemblée de l'année eut lieu à Gingins le 11 juin. Toute la journée avait été prévue pour cette sortie, mais devant la pluie désolante du matin, l'ordre du jour fut réduit et le pique-nique au Château de Bonmont abandonné.

La séance est ouverte à 13 h. 30 à la salle communale. M. Deluche, président, souhaite la bienvenue aux 35 membres présents. Une courte séance administrative eut lieu, puis le président présente et donne la parole à M. Borgeaud. Pendant 1 heure et demie nous avons le plaisir de l'entendre nous parler et nous faire part de ses recherches et découvertes sur l'influence des vents et des courants à l'intérieur de la ruche. Grâce à des appareils délicats et précis et à un travail minutieux, M. Borgeaud est arrivé à mesurer la direction et la force

des courants à l'intérieur de la ruche, courants venant du trou de vol et qui ont une énorme influence sur l'hivernage des colonies.

Les multiples exemples et les conclusions dont M. Borgeaud nous fait part expliquent bien des anomalies et répondent à bien des pourquoi ? que les apiculteurs se posaient jusqu'ici. L'intéressante discussion qui suivit montra à M. Borgeaud tout l'intérêt suscité par ses patientes recherches.

Puis on discuta l'opportunité de l'achat d'un wagon de sucre pour le nourrissement d'automne, déjà... hélas ! et c'est d'autant plus mélancolique que tout espoir de récolte semble perdu. Pour changer les idées un membre propose d'organiser une course pendant l'été ; l'assemblée décide de prendre part à la fête de la Romande. Notre caissier, M. Perréaz, qui, comme dit notre président, s'améliore en devenant vieux, laisse entendre qu'il déliera un petit brin les cordons de la bourse commune. Un membre voudrait même saigner la caisse à blanc, mais notre sympathique député Jacques, de Nyon, ancien président de la section, prêche l'économie.

M. Courvoisier, inspecteur de la loque, nous donne une bonne nouvelle : M. le Préfet vient de lever le ban sur les cercles de Gingins et Coppet, ban mis à cause de l'acariose et qui depuis tant d'années entravait les apiculteurs. Nous souhaitons que les derniers foyers d'acariose disparaissent et que le ban soit levé sur tout le district.

Le soleil se décidant à sourire, on gagne le magnifique rucher de notre cher président ; chacun est alors émerveillé. Certes, M. Deluche a su voir grand et a su faire beau.

Dans le pavillon qui domine le rucher, chacun fait honneur à une succulente collation ; la gaîté est de la partie et le temps passe si vite qu'il est presque nuit quand les dernières poignées de mains s'échangent.

Troisième assemblée générale à Commugny.

Dimanche 8 octobre, qui restera de pluvieuse mémoire, décidément c'est toujours sous le signe de l'averse que les réunions ont lieu, cette année.

M. Hoffer, grand apiculteur, avait tout préparé près de son beau rucher pour recevoir magnifiquement la section, mais le ciel en avait décidé autrement et devant le déluge universel force fut de se réfugier dans la grande salle de l'accueillant Guillaume Tell.

A 14 heures et quelques négligeables minutes, M. A. Deluche, de Gingins, notre très aimé et très dévoué président, ouvrit la séance et souhaita la bienvenue aux trente membres présents. M. Paréaz, caissier, désigne une douzaine d'apiculteurs désirant faire leur entrée dans la section de Nyon qui les reçoit à bras ouverts. Ces nouveaux membres viennent combler des vides et la section reste ainsi forte de plus de cent membres.

L'ordre du jour comportait un cours pratique de mise en hivernage des ruches, par M. Bassin, et un cours de marquage des reines, par M. Courvoisier. M. B. absent, ce fut M. Courvoisier, inspecteur, qui, pendant plus de deux heures, nous tint en haleine en traitant ces deux sujets. M. C. nous fait bénéficier de sa grande expérience quant à la mise en hivernage dont dépend la santé de la colonie. Le bagage expérimental du conférencier s'est enrichi de beaucoup de faits notés au cours de ses pérégrinations à travers les ruchers de la Suisse romande comme membre du jury lors des concours. M. C. profite de faire un appel pressant aux apiculteurs à se préparer pour la prochaine joute, le tour de la section de Nyon pouvant peut-être arriver déjà l'année prochaine. Puis ce fut le tour du marquage des reines qui eut

lieu en théorie, vu l'absence de ces souveraines (il n'y avait que des faux bourdons). M. C. nous initia à ce délicat travail qui intéressa au plus haut point l'assemblée. M. Deluche rompt une lance en faveur du renouvellement des cadres défectueux et conseille de mettre à profit l'instinct de l'abeille, qui la pousse à bâtir au printemps, pour mettre une ou deux feuilles gaufrées dans chaque colonie.

Puis M. Monneron, cet inoubliable ami Louis qui met toujours la note joyeuse dans toutes nos assemblées, toucha un point scabreux : le prix de vente du miel et la panique qui règne dans ce marché, provoquée par les apiculteurs eux-mêmes, inconscients, semble-t-il. Songez au négociant qui, lui, doit vivre aussi et ne lui faites pas une concurrence déloyale, mais faites confiance à notre Office du miel en respectant le prix qui reste fixé pour le détail à fr. 4.50 le kg. (en Suisse allemande fr. 4.80 à fr. 5.50).

M. Joly, commerçant, de Nyon, conjure les apiculteurs à plus de solidarité entre eux ; il nous assure en même temps qu'on trouve dans son magasin tout ce qu'il faut pour l'apiculture et même bien davantage.

M. C. énuméra les chiffres précis composant les prix de revient d'un kilo de miel en l'an 1932 ; ce fut effarant. Prenons par exemple un rucher de cent colonies : d'une part, coût du nourrissement, frais consécutifs à l'entretien du rucher, frais d'exploitation, etc., soit une moyenne de fr. 25.— par colonie, chiffre considéré comme un minimum par la majorité des apiculteurs ; d'autre part, rapport d'un rucher en 1932 : minimum 0 kg., maximum 10 kg., en tout sur l'ensemble du rucher, je vous fais grâce de la multiplication et de la division.

Avant de se quitter on fit honneur à d'excellents bricelets et raisins sur plat et surtout en bouteille.

Il est 6 heures quand la séance est levée.

L'année qui s'écoule laissera un radieux souvenir au point de vue récolte dans notre section ; après les larmes ou plutôt les pluies du printemps, les balances commencèrent à monter à des hauteurs vertigineuses et le miel qui coulait des extracteurs, comme l'huile de la veuve, semblait intarissable ; les bidons se remplirent, puis les cuves ; on assiégea les ferblantiers. Le papa Rinaldi travailla jour et nuit ; ce fut le président — noblesse oblige — qui lui commanda la plus grande cuve : 1200 kg. Le monstre allait être soudé (c'est de la cuve que je parle) quand le brave papa Rinaldi s'aperçut qu'il ne passerait jamais par la porte ; encore 5 minutes et notre maître d'état en aurait été réduit à s'arracher les derniers cheveux.

Mais cette abondance de récolte eut son revers, on se moqua du prix de la Romande comme d'une pipe et le mot solidarité fut rayé du dictionnaire apicole ; ce fut navrant. A quelques pas même de la porte du président on vint offrir du miel à fr. 2.50 le kg.

Dans la crainte de voir le marché du miel s'effondrer nombre d'apiculteurs vendirent leur récolte à tout prix, provoquant ainsi le mal qu'ils craignaient, mais laissons ce point noir et faisons des vœux pour la saison prochaine. Puissent les années grasses être aussi nombreuses que les maigres que nous avons subies. C'est mon vœu pour tous.

Le secrétaire : *B. Charbonnier.*

Section de l'Orbe.

C'est à Croy, le dimanche 29 octobre, qu'eut lieu notre assemblée d'automne. Pour ne pas changer à la tradition, c'est par un temps de chien qu'une trentaine de membres ont répondu à l'appel. Chacun écoute avec plaisir ronfler le poêle de la salle d'école mise à notre disposition. La bienvenue nous est souhaitée au nom des collègues de l'endroit et, malgré la neige toute proche, une chaleur commu-

nicative anime tout le monde. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté ainsi que les comptes. Le président retrace en un court aperçu l'activité de la section; mention toute spéciale est faite du succès de la très captivante conférence de M. le Dr Morgenthaler, donnée à Orbe le 3 septembre, et qui avait attiré les collègues des sections de Cossonay, Grandson, Gros de Vaud et même beaucoup d'apiculteurs du reste du canton. Le comité renouvelé au printemps se répartit comme suit la besogne: Présidence: Rodolphe Huber qui lâche la caisse après plus de 20 ans; notre nouveau caissier est l'ami John Caillachon, et le soussigné prend le cahier des procès-verbaux. Nos anciens président et secrétaire rentrent au repos comme membres adjoints. En somme, c'est tout un remaniement qui ne change pas la figure du comité.

L'assemblée entend ensuite un court rapport sur la campagne apicole. La généralité de nos ruchers se trouvant dans la zone favorisée par la miellée, nous entendons des chiffres qu'il vaut mieux ne pas citer au procès-verbal pour ne pas inciter ceux qui viendront après nous à faire de trop fortes provisions de bidons dans l'attente du retour de pareille veine. Une telle récolte donne motif à discussion au sujet du contrôle du miel et de la fixation d'un prix officiel. Personne ne critique le dit contrôle, mais une proposition de radier les membres qui gâchent les prix du miel contrôlé n'a pas de succès. Il est déjà si difficile de recruter des membres et surtout de les garder, que nous croyons que nos sections auront bientôt vécu, si nous liquidons aussi légèrement nos membres qui pour une fois ont du miel et craignent de devoir le stocker. Nous ne critiquons pas notre contrôleur du miel dans son article du *Bulletin* d'octobre, mais un membre se demande si, tout en nous recommandant de tenir les prix fixés, le contrôleur ne pourrait pas aussi nous donner des tuyaux pour vendre à ce prix-là! Tout ceci amène la discussion sur le stand de la Romande au Comptoir et sa portée pratique. Aucun des membres présents n'a vendu du miel ensuite du Comptoir, mais par contre tous ont reçu des offres et prospectus de maisons ne faisant pas de réclame dans notre *Bulletin* et qui ont profité des listes du Comptoir. Ainsi le stand de la Romande ne nous fait point vendre de miel, mais il fournit d'adresses, à l'œil, des maisons de commerce qui ne font pas même vivre notre *Bulletin*. La discussion devient générale sur le stand S. A. R. au Comptoir. L'emplacement était fort mal choisi et beaucoup de visiteurs ne l'ont pas même trouvé. Il était possible à chacun d'acheter des fruits tout à côté, mais « macache » pour un bocal de miel destiné à adoucir la bourgeoise lors de la rentrée après une visite à toutes ces caves. Proposition formelle est faite de donner mandat à nos délégués aux assemblées générales de demander que l'on donne un aperçu du rapport que le Comité central a sûrement reçu du dépositaire du stand. Nous désirons savoir le coût de ce stand, le nombre des affaires traitées, les marchés annoncés comme conclus, suite du Comptoir, quoi, en un mot, nous désirons connaître le résultat commercial et de propagande du dit Comptoir. Sur le vu de ces résultats, il y aura lieu de ne pas hésiter, si la chose en vaut la peine, à transporter notre stand dans la halle de dégustation, de manière que notre « vendeuse » puisse faire l'article et surtout vendre, car nous n'avons pas l'impression que les visiteurs se souviendront du miel S.A.R. après avoir tant vu et bu. La liste d'adresses mise au fond d'une poche ira directement rejoindre les divers prospectus que l'on vous glisse presque de force et que l'on prend pour avoir la paix. Si le rapport du dit Comptoir est nul, pour la société et la presque totalité de ses membres, eh bien, supprimons-le, tout

simplement. La discussion étant loin d'être épuisée sur ce brûlant sujet, nous passons à la suite de l'ordre du jour et nous entendons développer une intéressante causerie sur les plantes mellifères et la meilleure race d'abeilles pour notre contrée, sujets inépuisables pour les fervents qui n'ont pas craint le mauvais temps pour se rendre à Croy. L'assemblée se retrouve après la levée de la séance autour du verre de l'amitié offert très gracieusement par les collègues de Croy à qui nous renouvelons encore une fois nos remerciements.

Le secrétaire : E. Vuagniaux.

Section de Martigny.

La section a eu cette année deux assemblées. Sur une gentille invitation de la section de Sion, que le comité s'est empressé d'accepter, une réunion commune eut lieu en avril à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. Nombreuse participation, et pour cause : M. l'abbé Gapany, nouveau président de la Romande, était annoncé comme conférencier. En effet, à l'heure fixée, il arriva accompagné de M. Heyraud, président de la Fédération valaisanne, de M. Vuadens, vice-président, et de M. Lorétan, secrétaire-caissier. Laissant de côté toutes questions administratives, M. Ph. Tavernier, président de la section de Sion, souhaite la bienvenue à tous et donne la parole au conférencier qui fit connaître les principales qualités morales du bon et véritable apiculteur. Après la conférence, collation et visite du rucher et de la ferme de l'Ecole sous la conduite de M. A. Roduit, professeur d'apiculture de l'Etablissement.

La seconde réunion eut lieu à Riddes au mois d'août avec le même succès. Appel, lecture du protocole, rapport du président furent liquidés rapidement. Le renouvellement du comité n'amena aucun changement ; il fut réélu en bloc. Le président donne alors la parole au conférencier, M. Ed. Fankhauser, président de la Fédération vaudoise, sur le sujet : *L'Apiculture pastorale*. Conférence très documentée et très instructive. Que de trucs, d'appareils, de systèmes furent expliqués pour rendre le transport des ruches plus facile et plus sûr. Les raisons et les conditions qui doivent engager à faire ou non de l'apiculture pastorale furent examinées en détail. M. Fankhauser répond sans se lasser aux nombreuses questions posées et encourage vivement les apiculteurs qui le peuvent à faire de l'apiculture. M. Michaud, président, au nom de tous, remercie le conférencier qui a certainement fait œuvre utile et profitable à tous les membres présents qui sont en général bien placés pour pratiquer le transport des ruches à la montagne. Merci également aux apiculteurs de Riddes qui n'ont pas ménagé bouteilles, croissants et petits pains. Enfin, visite de ruchers et retour au foyer avec un important bagage de connaissances nouvelles et de conseils utiles à mettre en pratique.

Le secrétaire.

Section du Gros de Vaud.

Notre dévoué rédacteur, M. Schumacher, a bien voulu répondre à l'invitation du comité de la section en donnant le 10 décembre, à 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Echallens, une conférence avec projections sur ce sujet : *Les attraits de l'apiculture*.

La personnalité du conférencier et le sujet de la conférence attireront sans doute tous les apiculteurs de la région. Votre comité vous prie donc de réserver ce dimanche après-midi.

AGENDA APICOLE ROMAND 1934



Avec décembre nous arrive régulièrement l'Agenda apicole romand. L'édition 1934 est parue. Comme d'ordinaire, l'agenda sera envoyé en communication à ceux qui lui réservent bon accueil habituellement. Pour plus de sûreté, il est préférable de le demander directement à l'éditeur L. Haesler-Wyss, à St-Aubin (Neuchâtel). Prix fr. 2.80 (compte de chèques IV. 1396).

L'agenda 1934, 12^{me} année, contient tout ce qui est nécessaire pour une bonne tenue de rucher. Rien ne lui manque : calendriers journalier et apicole ; travaux pour chaque mois ; tableaux divers permettant de prendre des notes et observations sur la comptabilité du rucher, élevage de reines, comptabilité ; fiches de pesées et factures très utiles.

La partie rédactionnelle est pourvue d'articles très intéressants et actuels, pratiques et scientifiques. L'on y trouvera le

résultat des concours de nouveautés apicoles, ainsi qu'un aperçu sur l'année apicole 1932-1933, des recettes diverses, etc.

Le tout, formant 256 pages, est présenté dans une jolie couverture de toile brune. L'Agenda apicole romand 1934 est indispensable à la bonne tenue d'un rucher, réservez-lui bon accueil !

BIBLIOGRAPHIE

Almanach agricole de la Suisse romande 1934, 72^{me} année — publié sous les auspices de la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Fr. 0.75 — en vente partout. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Attrayant et instructif, avec d'excellentes illustrations de bétail, cet almanach a réuni une phalange de spécialistes qui apportent leurs conseils et le résultat de leurs expériences aux agriculteurs romands. Almanach spécialisé et vulgarisateur, il a obtenu les suffrages de nombreuses personnalités officielles ou privées.

Après le calendrier et la liste des foires et marchés au bétail de toute la Suisse, voici les *chroniques agricole et viticole* de l'an écoulé ; plus loin des articles qui intéressent les *horticulteurs* et d'autres les *apiculteurs*.

Mais la part la plus importante revient aux *agriculteurs* proprement dits avec les questions des engrais, des céréales, des foins, etc., et aux *éleveurs de bétail* ou de chevaux avec d'intéressants articles sur l'alimentation des bêtes, les maladies du bétail, la production du lait, etc. — Il faut ajouter à cela des articles sur l'*aviculture*, la *basse-*

cour, l'arboriculture qui apprennent chaque fois quelque chose. Avec les conseils pratiques, les recettes culinaires et les bons mots, l'ensemble est utile, attrayant et pratique. — Cette brochure réalise le parfait almanach du paysan et de tous ceux qui s'intéressent au travail de la terre.

P. P.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Le système Dadant, 3 fr. 50. — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70. — C. Barasc, *Ma technique apicole*, 3 fr. 20. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 7 fr. 50. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 fr. Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.

Agenda Apicole Romand 1934

est paru

Prix fr. 2.80 - L. Haesler-Wyss, Editeur, St-Aubin (Neuchâtel).



Aux apiculteurs !

VRAIMENT, VOUS DEVRIEZ FAIRE UN ESSAI, surtout à ces prix. Sur votre demande, nous envoyons à choix : **véritables montres ancre de qualité**, 15, 16, 17 rubis, précision et **chronomètres extra** à Fr. 18.50, 24.—, 29.—, 32.—; en argent et plaqué or : Fr. 28.—, 34.—, 39.—, 45.—; en or depuis Fr. 75.— à Fr. 900.—. **Superbes montres-bracelets** pour messieurs, mêmes prix. **Montres de précision Zénith, Mimo**, etc. Solides montres pour ouvriers, Fr. 9.50, 13.50, 18.—, 25.—, etc. **Jolies montres-bracelets** pour dames, en or, Fr. 32.—, 39.—, 48.—, 55.— à Fr. 2 500.—; en argent et plaqué or, Fr. 19.50, 26.—, 29.—, 39.—. **Jolis régulateurs et bijouterie** à très bas prix. Riche occasion pour fiancés. Garantie de 3 à 5 ans. Réparations soignées en tous genres.

Grande maison de confiance

30^{me} Année

CÉLEST. BEUCHAT, Delémont (Jura bernois).

BROGLE

La nouvelle marque déposée pour des rayons de vieille renommée !

La marque déposée ci-dessus sera dès à présent visible sur tous les emballages de nos produits de haute qualité qui sont depuis de longues années et à bon droit les préférés de tous les apiculteurs suisses.

N'oubliez pas que vos abeilles aussi seront plus éveillées et plus actives si vous leur évitez de vivre dans de vieux rayons malodorants en remplaçant ceux-ci à temps par nos feuilles gaufrées « Brogle ». Ces feuilles gaufrées se caractérisent par leur grande résistance et leur grande élasticité et sont fabriquées

avec de l'odorante cire d'abeilles garantie pure.



Prière d'indiquer à chaque commande le système de ruche.

Nous acceptons en paiement la cire épurée, les opercules et les vieux rayons de ruches saines aux meilleurs prix possible.

Nombreux dépositaires en Suisse romande.

Nos feuilles gaufrées « Brogle » se vendent à
des prix qui viennent d'être fortement réduits:

Fondation épaisse pour couvain.	Fr. 4.80 le kg.
» mince pour hausse	» 5.30 »
» extra mince pour section	» 6.60 »

A partir de 4 kg., réduction de Fr. 0.20 par kg.

Chandelles pour fixer les feuilles	Fr. 0.30 la p.
Gaufrage à façon de cire pure p. couvain	« 1.40 le kg.
Gaufrage à façon de cire pure p. hausse	» 1.90 »

Les Fils de Brogle

Fabrique de feuilles gaufrées



SISSELN (Argovie)

21 diplômes et médailles

ECHANTILLONS ET CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUITS

Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.